

Etablissement Public de Coopération Environnementale [EPCE] - Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur [ARBE]

Relevé de Décisions

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 3 décembre 2025- séance à 10h00 en hybride

Présences des membres et des invités :

14 Membres présents avec voix délibérative : Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Eric HANSEN (OFB), Frédérique GERBEAUD-MAULIN (OFB), Georges BOTELLA (CR), Christophe MADROLLE (CR), Marielle FABRE (CD84), Marion MAGNAN (CD04), Gilles VINCENT (Métropole TPM), Patricia LEVY-LEONESIO (FNE), Magali GOLIARD (LPO), Cécile CHERY (ADEME), Philippe CARLES (CCIR), Claire POULIN (ARBE), Agnès HENNEQUIN (ARBE),

2 Pouvoirs : François FOUCHIER (Conservatoire du Littoral), excusé, donne pouvoir à Eric HANSEN (OFB), Annick MIEVRE (Agence de l'Eau), excusée, donne pouvoir à Eric Hansen (OFB),

11 Membres absents (avec voix délibérative) excusés : Agnès ROSSI (CR), Richard CHEMLA (Métropole NCA), Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon), Bertrand LIENARD (CBNA), Annick MIEVRE (Agence de l'Eau), Sébastien FOREST (DREAL), François FOUCHIER (Conservatoire du Littoral), Jean MANGION (PNRs), Gérard BRUN (Chambre régionale d'Agriculture), Julie DELAUGE (CEN) Nathalie VAN DEN BROECK (CESER),

14 Participaient également (non-votants) : Audrey MICHEL (ARBE), Céline HAYOT (CR), Géraldine POLLET (CR), Frédéric FIORE (paierie régionale), Grégoire DE SAINT-ROMAIN (DREAL), Valérie LEBRAS (Métropole NCA), Marion CLEMENT (Métropole TPM), Eric STEVENIN (CD84), Isabelle LATIL (CD04), Audrey GLORIAN (ARBE), Stéphanie PUTERI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

Membres titulaires : 25 Membres titulaires présents ou représentés : 16

ORDRE DU JOUR

1. ACCUEIL

- 1.1 – Mot de bienvenue de la Présidente
- 1.2 – Relevé de décisions de la séance du 24 septembre 2025

2. FONCTIONNEMENT

- 2.1 – Décision modificative n° 1 de clôture
- 2.2 – Débat d'Orientations Budgétaires 2026
- 2.3 – Modalité de prises en charge de tiers

3. ECHANGES

1. ACCUEIL

➤ 1.1 – Mot de bienvenue de la Présidente

Bonjour à tous,

Je suis ravie de vous accueillir pour ce dernier conseil d'administration de l'année 2025. **C'est le moment pour l'agence de faire le bilan de l'année écoulée et de se projeter vers l'année suivante 2026.**

Avec les ambitions affichées de notre plan régional de transformation dont le Comité stratégique s'est tenu hier, l'action collective que porte notre agence prend tout son sens et son importance. En effet, le SGAR et le secrétaire général à la planification écologique ont rappelé les sujets qui sont devant nous :

1. **la nécessité de dépasser l'organisation de nos institutions** pour avoir une approche systémique. Notre modèle collaboratif y contribue fortement.
2. **l'accompagnement à l'adaptation au changement climatique.** Les partenaires de l'Agence ont souhaité d'ores et déjà déployer cet axe de travail qui sera renforcé en 2026
3. **la territorialisation de la Cop.** L'Agence porte une action de proximité qui contribue largement à la déclinaison dans les territoires.

Le travail de notre collectif est aussi rendu lisible au niveau national grâce à la structuration du réseau des 12 ARBs. D'ailleurs, le bilan de la Stratégie Nationale Biodiversité mentionne nos agences citation « **12 agences régionales de la biodiversité jouent un rôle de catalyseur des énergies et des compétences territoriales pour généraliser au plus près du terrain les bonnes pratiques** ».

Information sur la modification des statuts de l'ARBE : nous avons 4 décisions prises sur 7. Il nous manque NCA (vote prévu le 05/12), le Grand Avignon (vote ?), Département 04 (vote prévu le 05/12). Est-ce que vous me confirmé ?

➤ 1.2 – Relevé de décisions de la séance du 24 septembre 2025

Voir ANNEXE 1.2.1 : Relevé de décisions de la séance du 24 septembre 2025

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'approuver le relevé de décisions de la séance du 24 septembre 2025.

Qui s'ABSTIENT	0
Qui est CONTRE	0
Qui est POUR	16

Approuvé à l'unanimité

2. FONCTIONNEMENT

➤ 2.1 – Décision modificative n° 1 de clôture

Voir ANNEXE 2.1.1 : DM N° 1 de clôture

La décision modificative n° 1 de clôture a pour objet d'ajuster :

- les crédits budgétaires en supprimant certaines dépenses non réalisées et en ajustant d'autres par virements de crédits,
- les recettes de fonctionnement en inscrivant de nouvelles recettes.

En conséquent, la décision modificative 2025 proposée est en suréquilibre.

1. Les dépenses

- **La suppression de dépenses**

L'année 2025 a été gérée avec prudence dans un contexte d'incertitudes notamment au premier trimestre 2025. Un certain nombre de dépenses prévues au Budget Primitif 2025 ne seront pas réalisées sur l'année 2025. Il est donc proposé de supprimer les dépenses détaillées ci-dessous, pour un total de **450.000 €** :

- **Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles »**

→ - 30.000 € sur l'article 2051 « Concession et droits similaires » : dépenses prévues non réalisées qui concernaient notamment la mise à jour des clips de 3 labels et l'évolution du site internet de l'Agence. Par ailleurs, par souci d'économies, il a été décidé au premier trimestre 2025, de réaliser en interne les vidéos de valorisation des aires protégées (40 ans du RREN) et un outil interactif pour le memento Aménagement.

- **Chapitre 21 « Immobilisations corporelles »**

→ - 150.000 € sur l'article 2181 « Installations générales, agencements et aménagements divers » : dépense prévue non réalisée pour la rénovation des locaux de l'agence, action décalée en 2026.

L'année 2025 a permis de faire un questionnaire interne d'usage des locaux, de rédiger un cahier des charges, de réaliser des premières estimations financières et d'avoir des échanges avec les services Région, la Région étant propriétaire des locaux.

- **Chapitre 011 « Charges à caractère général »**

→ - 30.000 € sur l'article 617 « Etudes et recherches » : dépenses prévues non réalisées qui concernaient la réalisation d'un audit des réseaux sociaux et d'une stratégie digitale qui ont été réalisés en interne ainsi que le déploiement de la photothèque, action décalée en 2026 et l'appui aux sciences comportementales.

→ - 10.000 € sur l'article 6184 « Versements à des organismes de formation » : enveloppe budgétaire prévue pour la formation des agents, action non réalisée. La grande majorité des formations ont été réalisées avec le CNFPT.

→ - 10.000 € sur l'article 62268 « Autres honoraires » : dépenses prévues non réalisées pour divers appuis juridiques dans le cadre de la réalisation des missions (guide PLUI, memento achats)

→ - 30.000 € sur l'article 6234 « Réceptions » : dépenses prévues qui ont été moins coûteuses que prévue pour l'hébergement et la restauration de participants ou d'intervenants lors de journées techniques organisées par l'agence

- - 60.000 € sur l'article 6236 « Catalogues et imprimés » : dépenses prévues non réalisées pour la création graphique et la mise en page de certains supports de communication reportés à 2026 comme la plaquette des RDV Nature, le memento Achats et biodiversité ou abandonné au profit d'autres productions comme la mise à jour du guide PLUI et biodiversité, le document de valorisation des engagés
- - 20.000 € sur l'article 6238 « Publicité, publications, relations publiques, divers » : dépenses prévues non réalisées pour des communiqués de presse et de la location de salle

- **Chapitre 012 « Charges de personnel »**

- - 50.000 € sur l'article 64111 « Rémunérations personnel titulaires » : dépense prévue au Budget Primitif pour anticiper des éventuelles augmentations réglementaires
- - 20.000 € sur l'article 64131 « Rémunérations personnel non titulaires » : dépense prévue au Budget Primitif pour anticiper des éventuelles augmentations réglementaires
- - 30.000 € sur l'article 6478 « Autres charges sociales diverses » : dépense prévue pour l'octroi des tickets restaurants (commande des agents moins importante que prévue)

- **Chapitre 68 « Dotations aux provisions et dépréciations »**

- - 10.000 € sur l'article 6815 « Dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement » : enveloppe budgétaire prévue pour provisionner la monétarisation des jours des Comptes Epargne Temps (CET) des agents

- **Les transferts de crédits**

Cette décision modificative intègre des transferts de crédits au sein d'un même chapitre sans ouverture de crédits. Ils sont effectués pour régler les dépenses sur des articles budgétaires adaptés. Par ailleurs, elle permet d'ajuster les autorisations budgétaires qui sont prévisionnelles.

Les transferts de crédits sont ainsi répartis :

Fonctionnement			
011	Charges à caractère général	8 410	
	TOTAL	-35 138	43 548
	Article 60622		700
	Article 60623		1 777
	Article 60632	-2 465	
	Article 60636	-2 500	
	Article 6064	-550	
	Article 6132		1 385
	Article 61351		1 600
	Article 6156		887
	Article 617		2 010
	Article 6182	-126	
	Article 6184	-840	
	Article 6185		280
	Article 62268	-650	
	Article 6228	-7 000	
	Article 6232		1 600
	Article 6234		10 100
	Article 6236	-8 905	
	Article 6238	-5 012	
	Article 6245	-1 990	

	Article 6247	-1 030	
	Article 6251		17 779
	Article 6262	-4 070	
	Article 6281		420
	Article 6283		910
	Article 62878		4 100
012	Charges de personnel		0
	TOTAL	-35 700	35 700
	Article 64118	-1 700	
	Article 64131	-12 000	
	Article 64138	-12 000	
	Article 6332	-10 000	
	Article 6453		22 000
	Article 6454		12 000
	Article 6458		1 700
Investissement			
20	Immobilisations incorporelles		-8 410
	TOTAL	-8 410	
	Article 2051	-8 410	

2. Les recettes

Le Budget primitif étant un budget prévisionnel, toutes les recettes attendues au cours de l'exercice 2025 ont été inscrites. Cependant, des changements ont eu lieu en cours d'année. Il convient donc d'ajuster les recettes en inscrivant des recettes non prévues au BP :

- **30.000 €** de l'ADEME concernant un acompte perçu dans le cadre de l'accompagnement des zones d'activités de Provence Alpes Côte d'Azur à l'adaptation au changement climatique pour une durée de 36 mois (fin de l'action au 4 juin 2026)
- **10.000 €** de la DREAL pour le financement de l'action « Plans locaux Biodiversité : Animation du dispositif Territoires Engagés pour la Nature et promotion des atlas de la biodiversité » au titre de l'année 2025
- **39.998 €** de la Région pour le financement d'une prestation de diagnostic des continuités écologiques sur le territoire du projet de Parc Naturel Régional des Maures, de l'Estérel et du Tanneron

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'adopter la décision modificative n° 1 de clôture au budget de l'exercice 2025.

Qui s'ABSTIENT	0
Qui est CONTRE	0
Qui est POUR	16

Approuvé à l'unanimité

➤ 2.2 – Débat d’Orientations Budgétaires 2026

Voir ANNEXE 2.2.1 : Bilan d’activités 2025

ANNEXE 2.2.2 : Projet de programme d’actions 2026

Je laisse la parole à Audrey Michel pour la présentation du rapport d’orientations budgétaires.

Depuis la loi « Administration Territoriale de la République », il est obligatoire dans les deux mois précédents le vote du budget de tenir le débat d’orientation budgétaire, et ce afin de discuter des grandes orientations financières sur le fondement notamment des articles L. 2312-1, L. 3312-1 et L. 4312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Il doit porter sur :

- Les orientations générales du budget de l’exercice à venir ;
- Les engagements pluriannuels envisagés ;
- L’évolution et les caractéristiques de l’endettement et des ressources de la collectivité.

1. ELEMENTS DE CONTEXTE BUDGETAIRE - PROJET DE LOI DE FINANCES (PLF) 2026 ET IMPACTS SUR LE BUDGET DE L’ARBE

Le PLF 2026 vise à concilier le triple objectif de financer des priorités stratégiques du pays, de préserver son modèle social et de restaurer des marges de manœuvre budgétaires, en particulier pour être en capacité de faire face à d’éventuelles prochaines crises. **En 2026, le solde public atteindrait -4,7 % du PIB, en amélioration de +0,6 point de PIB par rapport à 2025.** Ce plan d’action doit permettre de ramener le déficit public à 4,7 % du PIB en 2026 (après 5,4% en 2025 et 5,8% en 2024) et sous les 3% en 2029 comme s’y est engagé le Gouvernement auprès des Français et des partenaires européens.

L’ajustement budgétaire proposé pour 2026 repose prioritairement sur la maîtrise des dépenses publiques, qui représente deux tiers de l’effort total.

Il consistera notamment à :

- **Maîtriser la dépense de l’Etat tout en poursuivant le financement des dépenses prioritaires**
Le projet de loi prévoit de ralentir la hausse des dépenses publiques, pour diminuer leur part dans le PIB. En 2026, les dépenses de l’État s’élèveront à près de 501 Md€, soit +10,5 Md€ par rapport à 2025 (au sein du périmètre de dépenses de l’État). La dépense sera maîtrisée sur les autres crédits ministériels, notamment par une rationalisation des interventions de l’État avec la suppression des doublons. Une réduction de 3 000 emplois est prévue (caisses de sécurité sociale comprises et hors réforme de la formation initiale des professeurs).
- **Une participation juste des collectivités à l’effort de redressement, en miroir d’une réduction du poids des normes**
Les collectivités locales seront associées aux efforts de maîtrise du déficit public. En parallèle, le poids des normes sera réduit afin de redonner le pouvoir d’agir aux élus.
Les collectivités les plus exposées financièrement à la conjoncture et au vieillissement démographique seront accompagnées, avec en particulier la mobilisation du fonds de sauvegarde pour un montant trois fois supérieur par rapport à 2024 à destination des départements les plus fragiles. L’accompagnement des collectivités faisant face à des événements climatiques d’ampleur sera également augmenté et simplifié.

Ce PLF 2026 aura un impact sur le budget 2026 de l’ARBE :

- la Région a fait savoir qu'elle diminuerait la subvention actuellement de 1000 000 euros sur le plan d'actions de l'Agence pour répondre aux contraintes du PLF 2026 qui demande aux Régions une contribution dans la réduction des dépenses publiques
- Des évolutions règlementaires sont prévues sur la CNARCL et l'augmentation du plafond de la sécurité sociale

2. BILAN D'ACTIVITES 2025 – FAITS MARQUANTS

2.1 CONTEXTE 2025

L'année 2025 a été pour l'ARBE sa deuxième année pleine de fonctionnement en tant qu'Etablissement Public de Coopération Environnementale créé en juin 2023.

Pour rappel :



L'année 2025 a été l'occasion pour l'Etablissement de se projeter vers l'avenir en rédigeant sa feuille de route pluriannuelle 2025-2030 votée en juin 2025 par le conseil d'administration.

L'activité 2025 a été marqué par :

- La finalisation du plan d'action de la Stratégie Régionale Biodiversité 2025-2030. L'ARBE a co-rédigé le plan avec la Région et porte 30 actions sur 101.
- La 1^{ère} année de mise en œuvre du plan régional de transition écologique. L'ARBE porte de nombreuses actions dans les feuilles de route Biodiversité, Urbanisme, Déchets et mieux produire.
- la période pré-électorale des municipales qui a incitée l'ARBE à renforcer son action de sensibilisation des élus.
- les 40 ans du réseau régional des gestionnaires des espaces naturels qui a été l'occasion pour l'ARBE de valoriser les aires protégées en région.



2.2 BILAN D'ACTIVITES

AU NIVEAU OPERATIONNEL

Pour l'année 2025, l'ARBE a co-construit et mis en œuvre un programme annuel de 25 actions. **Le programme d'actions 2025 a été mis en œuvre dans son intégralité.**

En matière de communication

L'année 2025 a été l'occasion de déployer sa stratégie de communication opérationnelle sur 3 volets :

- Communication vers les élus en s'appuyant sur l'opportunité de la période pré-électorale,
- Communication sur les aires protégées à l'occasion des 40 ans du réseau régional des espaces naturels protégés,
- Communication tout public avec la structuration d'une stratégie

Réseaux sociaux : Ce déploiement a notamment nécessité de faire un audit de la stratégie digitale réalisé en interne et qui a permis de proposer une nouvelle stratégie permettant d'optimiser son activité sur les réseaux sociaux et de servir les objectifs de la nouvelle feuille de route.

Facebook : **3 100** abonnés - Instagram : **1 000** abonnés - Linkedin : **4 900** abonnés (moyenne de 30 publications/mois sur chaque réseau)

Relations presse : 60 retombées au 31/12/2025 dont
2 actions Agence : rencontre zéro déchet plastique -Juin 2025 - **9** retombées // Labels - juillet 2025 – **41** retombées

10 lettres diffusées #SudBiodiversité – taux d'ouverture de 60 %//base contact toujours en progression : 7 000 contacts

Participation à des évènements d'envergure : 3^{ème} conférence de nations unies sur l'océan (UNOC) (conférence), Rencontres nationales Biodiversité et territoires (stand, conférence), Salon Biomim'expo (stand, atelier), salon des maires/Salon de la biodiversité (stand, conférence)

En matière de connaissance et de contribution aux stratégies régionale

L'année 2025 a permis la production de connaissance continue, actualisée et diffusée. Les enjeux à venir : continuer la production et renforcer la diffusion auprès de différents publics notamment entreprises et tout public.

De nouvelles productions dans le cadre de l'Observatoire régional de la Biodiversité et de l'observatoire régional de l'eau et des milieux aquatiques

- Livret Etat de connaissance naturaliste en région
- Fiche indicateur « Fragmentation des cours d'eau en région »
- Fiche indicateur « Espèces exotiques envahissantes en région »
- Regard sur l'eau



Plus de 15 interventions sur les enjeux de biodiversité en région dans des événements et différents médias.

L'Agence a été fortement mobilisée dans la mise en œuvre des Stratégies régionales biodiversité :

- Stratégie Régionale Biodiversité : Finalisation de la co-rédaction du plan d'actions et co-construction du dispositif de suivi
- Stratégie Aires protégées : Finalisation du bilan du plan d'actions et co-rédaction du nouveau plan d'actions et réalisation d'un guide sur les outils de protection des espaces naturels (cf. plus haut)

Stratégie Espèces Animales Exotiques Envahissantes : promotion et construction d'une interface web pour sensibiliser et suivre l'évolution de ces espèces – lancement prévu en 2026

En matière de sensibilisation et de formation

En 2025 : un site internet de plus en plus visité, une fréquentation de nos événements professionnels importante et stable et le déploiement de la sensibilisation tout public avec la structuration d'une offre régionale de découverte nature et le développement important des aires éducatives.

1 site internet de plus en plus visité

- Nombre de visites : 81 6855
- Durée moyenne d'une visite : 2 min 15s // Taux de rebond : 58%
- Actions par visite : 2,6 (pages vues, téléchargements, liens cliques, recherches, etc.)
- Nombre de téléchargements : 15 109 / Nombre de téléchargements uniques : 14 047
- Document le plus téléchargé : Guide Plantons Local

Plus de 2500 participants à aux événements professionnels notamment :

- Sensibilisation des futurs élus - **3 Rencontres territoriales pré-élections municipales -CAP 2026** – en juin - 329 participants dont 130 élus
- 1 événement **Signataires de la charte Zéro Déchet Plastique** – 105 participants
- Projet Desirmed — **4 journées visites** pour promouvoir les solutions fondées sur la nature – Plus de 100 participants
- **9 Visites Biodiv'tour organisées** - 241 participants
- **9 webinaires « 1h pour comprendre et agir »** : 850 participants
- **5 séminaires** dans les collectivités membres de l'ARBE : 2 séminaires élus/techniciens avec Toulon Provence Méditerranée, 2 séminaires élus/techniciens avec Grand Avignon et 1 séminaire interne avec le Département des Alpes de Haute Provence



Déploiement de la rubrique « **Les RDV Nature** » en lien avec le RREN et travail en lien avec le CRT et l'interparc sur la promotion de l'offre régionale de découverte nature qui sera déployée en 2026

177 aires éducatives marines et terrestres accompagnées avec l'OFB (contre 159 en 2024)

En matière d'accompagnement des porteurs de projets

L'accompagnement est en 2025 très actif et sollicité. On note de plus en plus de territoires engagés. Les enjeux à venir : toucher les nouveaux élus, toucher les territoires ruraux et alpins, aller chercher les non-initiés ou convaincus

Plus de 350 appuis réalisés auprès de différents porteurs de projets (collectivités, d'entreprises, des structures partenaires essentiellement mais aussi des associations, des établissements scolaires) pour donner des conseils techniques et méthodologiques, sur les aides techniques et financières disponibles et plus de **50 interventions d'expertise** dans des évènements

210 collectivités engagées en 2025 soit 13 nouvelles collectivités :

- Territoire engagé pour la nature : 11 nouvelles collectivités et 10 renouvellements soit au total 73
- Territoire durable, une cop d'avance : 3 nouvelles collectivités et 16 renouvellements soit au total 60
- Parc + : 4 nouveaux parcs et 8 renouvellements soit 46
- Charte Zéro déchet plastique : 5 nouvelles collectivités soit au total 131

371 signataires de la charte régionale Zéro déchet plastique soit **18 nouveaux signataires** en 2025 (130 collectivités/114 entreprises/115 partenaires/11 établissements scolaires)

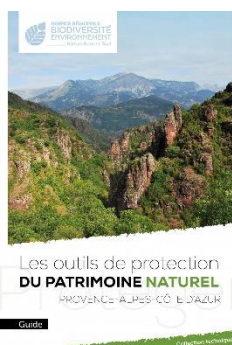
Evaluation des actions portées par les signataires de la charte Zéro Déchet



138 entreprises engagées, 4 nouvelles en 2025 sur la charte Zéro déchet plastique (28 Entreprises Engagées pour la Nature, 114 Zéro Déchet Plastique)

De nouveaux outils

- Un guichet unique et un parcours d'accompagnement – Memo Cap 2026
- Une enquête réalisée sur les pratiques des communes – retour ??
- Un kit Elus avec 20 fiches pour intégrer la transition écologique dans son projet de mandat
- Un guide sur les outils de protections des espaces naturels
- Un cadre de référence « Aménager durablement son parc d'activités »



et des outils mis à jour en continu :

- Un catalogue de 201 initiatives inspirantes (soit 20 nouvelles)
- Un annuaire de 149 acteurs et de actions de sensibilisation et de mobilisation des acteurs

Etudes réalisées :

- Enquête réalisée auprès des communes sur les actions menées en matière de biodiversité
- Analyse des continuités écologiques du PNR MET
- Analyse de projets de désimperméabilisation de parkings

Implication JO Alpes 2030 - Construction d'un partenariat avec SNCF Réseau

Prises de parole

Christophe Madrolle, Région Sud : Est-ce que nous pourrions développer une plateforme sur le site de l'ARBE qui permettent d'avoir des petites vidéos et des petits messages simples sur des questions liées à la biodiversité pour informer et sensibiliser le plus grand nombre?

Audrey Michel, ARBE : Vous avez raison. Nous sommes d'ailleurs entrain de développer 2 approches. La première c'est un guichet qui permet aux porteurs de projet de poser leur question et à l'ARBE de mobiliser les informations nécessaires pour le déploiement de leurs projets. La deuxième un plan de communication Grand public qui sera déployé en 2026 notamment avec « Les RDV Nature » qui permettent d'avoir des posts et des liens vers des petites vidéos un peu « fun » créés par l'Agence ou des partenaires pour parler milieux naturels, services rendus par la nature, espèces locales mais aussi avec des supports qui pourront être personnalisés par tous nos partenaires.

Patricia Leonesio, FNE : Je voulais signaler que France Nature environnement a développé des petites vidéos grand public valorisables notamment sur le changement climatique, biodiversité, solutions gagnantes orientées vers le grand public.

En matière de mise en réseau des acteurs

Des réseaux très actifs en 2025 avec notamment 7 évènements pour 387 participants. Des évènements croisés entre réseaux et ouverts pour la majorité aux animateurs Natura 2000. L'année 2025 a permis aussi le montage de plusieurs projets communs.

Animation du RREN

- **Organisation de la 22^{ème} Université du RREN** et des 40 ans du réseau – les 9 et 10 octobre
- Création et diffusion d'une **campagne de communication digitale** de valorisation des espaces naturels à l'occasion des 40 ans du réseau : 6 clips vidéo et 13 visuels images pour valoriser les espaces naturels et leurs gestionnaires
- Organisation d'un concours Photos – 5 lauréats – 37 photos -
- Création d'un **outil de calcul de la capacité de charges** dans le cadre de la gestion de la fréquentation de **sites naturels** - Appui de 6 sites exemplaires sur leur stratégie de gestion de la fréquentation en lien avec CRT : Giens, Ste Victoire, Estérel, Fontaine du Vaucluse, Verdon, Sainte Baume
- 2 visio « Les RDV du RREN » : Règlement européen de restauration de la nature et la méthode Naturadat
- **Montage d'un Life « Usesbetter4nature » - Dépôt le 23/09/2025** – Budget 6, 67 M € [EU 4,4M, Région 0.6M, DREAL 0.5M]– 5 ans - 8 partenaires : ARBE, 3 PNR (Alpilles, Sainte Baume, Queyras), 3 PN (Calanques, Mercantour, Ecrins), LPO, CEN

Animation du RRGMA

- Organisation de 2 journées
 - 1 JT Suivi des milieux humides, partenariat CEN (6/05 - 38 participants)
 - 1 JB Les EEE dans les milieux aquatiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur (30/06 - 17 participants)
- 2 visio -Les RdV du RRGMA :
 - Drones et GEMAPI (6/06 - 26 participants)
 - Kit Aquagir (23/04 - 28 participants)
- Veille technique mensuelle
- 2 groupes de travail sur la gestion de la végétation (rédaction CCTP)

En matière de coopération

Un accompagnement des porteurs de projet qui s'est fait de manière individuelle ou collective (journée sur les financements européens et journée interlife)

Récapitulatif des projets de coopération dans lesquels l'ARBE est engagée en 2025 :

- Portage de 2 actions Biodiv'France (Budget : 55 millions€ sur 9 ans – ARBE 900 000€ //2024-2031
- Projet Desirmed - Projet Horizon Europe (100 000€ sur 2025-2030)
- Montage d'un Life « Usesbetter4nature »

AU NIVEAU RESSOURCES HUMAINES

L'année 2025 a aussi été marqué par des arrivées et des départs d'agents :

- Poste permanent « chargé de communication » - Arrivée : Blandine Chekroun//Départ Alexandra Acca
- Poste permanent « Réseau Régional Gestionnaires de milieux aquatiques » - Arrivée Thibault Letertre // Départ : Emma Aubert
- Poste permanent « Territoires et Eau » - Arrivée : Aude Meunier// Départ : Mathilde Amand
- Poste 1 an « Fréquentation et espaces naturels –Eliot Pierreuse
- Poste 1.5 an « continuités écologiques » - Gwendoline Percel
- Stage de 6 mois – Nina Fonteix – Appui à l'organisation de l'Université du RREN
- Stage de 6 mois – Nathan Lafforge – Appui à l'organisation des 3 rencontres territoriales élus

AU NIVEAU FONCTIONNEMENT ET GOUVERNANCE

En matière de Gouvernance, l'ARBE s'est appuyé sur :

- 4 conseils d'administration
- L'envoi en avant-première des informations clefs concernant l'Agence [Info Administrateurs].
- 5 comités techniques de financeurs Biodiversité
- 13 comités de mission qui se sont réunis 1 à 2 fois par an

De manière plus globale, l'année 2025 a été une année de déploiement et structuration du réseau des ARBs avec la rencontre régulière des Présidents constitués en comité, la rencontre régulière des directeurs tous les 2 mois, la création d'une identité graphique et d'une plaquette de présentation.



L'ARBE a largement contribué à cette dynamique notamment en organisant les 3 et 4 juillet le 2^{ème} Séminaire national des ARBs sous l'égide Régions de France/OFB qui a accueilli 120 agents des 11 ARBs de toutes la France.

L'année 2025 a permis de mener différentes actions d'amélioration du fonctionnement interne :

RGPD	Points trimestriels avec la DPO et son équipe
Risques d'atteinte à la probité	Finalisation et envoi de la cartographie des risques en janvier et vote en CA le 20 juin
Contrôle Interne Financier	Lancement de la démarche - Etat de lieux de l'organisation financière et comptable
Actualisation du RIFSEEP et des LDG	Analyse interne janvier à juin 2025 Lancement d'une prestation de conseil en octobre 2025

Travaux de rafraîchissement des locaux	Rédaction d'un cahier des charges et réalisation d'une estimation par le service travaux de la Région rendu en octobre 2025
Optimisation des dépenses	Mise en place d'une gestion mutualisée des fournitures de bureau

2.3 SITUATION BUDGETAIRE 2025

Les indications suivantes résultent des opérations budgétaires en cours de finalisation en attente de l'approbation de compte financier unique qui aura lieu en début d'année 2026.

Dépenses 2025 estimées au 20/11/2025 : 3 420 000€

- Dépenses de fonctionnement : 3 370 000
- Dépenses d'investissement : 50 000 €

Recettes 2025 estimées au 20/11/2025 : 3 370 000€

- Recettes de fonctionnement : 3 260 000 €
- Recettes d'investissement : 110 000 €
-

Différence Dépenses/Recettes 2025 estimée au 20/11/2025 : 50 000 €

Excédent cumulé estimé : 1 730 000 €

3. ACTIVITES PREVISIONNELLES 2026

3.1 Les perspectives 2026

L'activité 2026 de l'Agence s'inscrit dans la continuité de 2025 et dans le cadre des objectifs fixés par la feuille de route 2025-2030 de l'Agence (cf. projet de plan d'actions 2026).

→ Elle continuera à apporter sa **contribution aux stratégies régionales et nationales** notamment la SRB et la SNB et la Cop régionale) à travers ses 4 axes d'interventions et 26 actions avec comme **principales évolutions** par rapport à 2025 :

- La construction et le lancement d'un réseau régional « Une seule santé » avec le financement de l'Agence Régionale de Santé et de la DREAL
- La mise en place d'une mission dédiée sur la recherche et la promotion des financements qui permettra d'assurer le portage du dispositif Mécénaturel et de travailler sur de nouvelles pistes de financements Biodiversité

Mais aussi dans le cadre du renforcement des moyens lié à l'augmentation de la contribution statutaire de l'OFB :

- Le renforcement de l'appui aux entreprises pour la biodiversité avec notamment la territorialisation de la reconnaissance Entreprises Engagée pour la Nature
- Le déploiement de la mission de promotion des Solutions fondées sur la nature dans le prolongement du life Artisan
- Le renforcement de la mission sur les aires éducatives

- L'activité 2026 devra aussi prendre en compte le contexte qui sera notamment marqué par les élections municipales en mars 2026 qui amènera un renforcement des actions de sensibilisation et d'information à l'intention des élus.
- Il s'agira aussi de contribuer à 2 projets régionaux d'envergure : la préfiguration du Parc naturel Maures Estérel Tanneron et la préparation des jeux Olympiques d'hiver 2030.
- Enfin l'activité 2026 de l'Agence devra prendre en compte :
 - les réductions de financements annoncées mais pas détaillées liées aux réductions des dépenses de l'Etat et des collectivités dans le cadre du Budget 2026 de l'Etat.
 - les fins potentielles de détachement pour mandat électif de 2 agents et la fin de mise à disposition d'1 agent

3.2 Les orientations budgétaires 2026 de l'ARBE

Concernant les orientations 2026, le budget devrait être dans la continuité du budget 2025. **Pour 2026, le budget est estimé à 4 100 000 €.**

Cinq axes budgétaires sont toujours retenus :

- Une maîtrise des dépenses de nos frais généraux
- Une maîtrise de l'évolution de la masse salariale en assurant la reconnaissance des compétences et l'attractivité de l'Agence
- Un maintien de l'endettement à zéro
- la performance dans nos recherches de financements que ce soit en ciblant des financements publics spécifiques (fonds vert, AAP, ..), en se positionnant comme partenaire bénéficiaire sur des programmes européens et en réfléchissant à une stratégie sur la mobilisation de fonds privés
- la conservation de marges de manœuvre budgétaire robustes pour, en fonctionnement, proposer et construire de nouvelles interventions et porter des programmes européens d'envergure et, en investissement, moderniser les équipements et outils de travail

1^{ERE} PARTIE : LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I. Les dépenses de fonctionnement

En 2026, **les dépenses de fonctionnement sont estimées à environ 3 800 000€**. Les principaux postes de dépenses de fonctionnement sont les charges de personnel, les charges de gestion courante et les charges directes liées aux missions.

- **Les charges courantes**

Concernant les dépenses de fonctionnement général (location des locaux, parc auto, prestations diverses liées aux bureaux etc...), l'agence est toujours dans une logique d'économie et de maîtrise de ses dépenses. **Elles sont estimées à environ 343 000 €.**

- **Les charges de personnel**

Pour 2026, il est proposé environ 3 065 000 € pour les dépenses de personnel soit une augmentation de ces dépenses notamment dues à :

- 2 nouvelles missions :

- Le lancement du réseau régional « Une seule santé » (One Health) et le portage d'actions collectives financé par l'ARS et la DREAL,
- Le développement d'une action sur les financements privés (mécénaturel, groupe de fondations, réflexion sur un fond de dotation et les certificats biodiversité) financé en partie par les membres du RREN.
- La constitution d'une dotation supplémentaire de 150 000 euros plus importante que l'année dernière afin de répondre à certains imprévus notamment les potentielles fins de 2 détachements pour raison électorale et d'une disponibilité de droit ainsi qu'aux éventuelles évolutions réglementaires en cours d'année.

- **Les dépenses directes liées aux missions**

Elles sont évaluées pour 2026 à environ 290 000 €.

II. Les recettes de fonctionnement

En lien avec les dépenses de fonctionnement, **les recettes de fonctionnement s'élèvent à environ 3 370 000**

€. Il est à noter les évolutions suivantes :

- Les contributions statutaires s'élèveront à 1.060.000 € avec **une augmentation de 100.000 € de la cotisation statutaire de l'OFB** à compter du 1^{er} janvier 2026.
- Les subventions seront déposées auprès de nos financeurs habituels que sont la Région, l'Agence de l'eau, la DREAL, l'ADEME à partir du programme d'actions 2026 et des dépenses associées définies avec les différents partenaires.

Il est à noter qu'une **réduction de la participation sur projet de la Région** est annoncée mais pas détaillée liées aux réductions des dépenses de l'Etat et des collectivités dans le cadre du PLF 2026.

- **De nouveaux financements déposés en 2025** (acquis ou en cours d'instruction) permettront de déployer les nouvelles actions :

- Financement ARS/DREAL pour l'animation du réseau régional « Une seule santé » à hauteur de 110.000 € pour l'année 2026- **Acquis**
- Dépôts de 2 fonds verts :
 - Animation de la stratégie régionale Aires protégées 2025/2028 – 2^{ème} phase à hauteur de 78 579€ pour 2026 - **Acquis**
 - Animation de la stratégie Espèces exotiques animales envahissantes 2025/2027 – **En cours d'instruction**
- Dépôt d'1 Life « Uses better for Nature » Dépôt le 23/09/2025 - Encours d'instruction Budget 6, 67 M € [EU 4,4M, Région 0.6M, DREAL 0.5M] – 5 ans - 8 partenaires : ARBE, 3 PNR (Alpilles, Sainte Baume, Queyras), 3 PN (Calanques, Mercantour, Ecrins), LPO, CEN

2EME PARTIE : LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement est liée aux projets à venir pour l'agence. N'étant pas constituée de dépenses récurrentes comme la section de fonctionnement, elle est souvent dotée d'enveloppes budgétaires globales pour répondre aux besoins de l'agence ou des missions.

Il est prévu pour 2026 des dépenses d'investissement à hauteur d'environ 258.500 € pour améliorer les outils et le cadre de travail.

D'une part, il s'agira d'acquisition de matériel informatique et de création de site internet.

D'autre part, il s'agira de réaliser des travaux de rénovation des locaux à hauteur de maximum 200 000 euros. En 2025, une première estimation financière a été réalisée en lien avec les services de la Région. Il est prévu de lancer les travaux en 2026.

3EME PARTIE : L'ENDETTEMENT

L'ARBE n'a pas d'endettement. Elle n'a pas recours à l'emprunt pour financer son activité.

4EME PARTIE : L'EVOLUTION DES DEPENSES ET DES EFFECTIFS DE PERSONNEL

Il est à noter qu'un travail de structuration de la stratégie Ressources Humaines de l'Agence a été lancé en 2025. L'objectif est d'inscrire l'action RH de l'Agence dans une logique prospective et durable. En 2025, une première analyse interne du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) et des LDG (Lignes directrices de gestion) a été menée. En 2026, l'actualisation du (RIFSEEP) et des Lignes directrices de gestion (LDG) seront réalisées avec l'appui d'un prestataire. L'objectif est double : amélioration de la lisibilité de la stratégie, concilier attractivité de l'établissement et soutenabilité financière.

I. Les emplois et les effectifs

Au 31 décembre 2025, 40 emplois sont ouverts, correspondant à 38,8 ETP.

Pour 2026, il est prévu 42 emplois ouverts correspondant à 40,6 ETP avec les évolutions suivantes :

- 2 recrutements de contractuels prévus de catégorie A :
- Le recrutement d'un contractuel sur un an pour mener à bien le projet « Lancement du réseau régional « Une seule santé » (One Health) et le portage d'actions collectives »
 - Le recrutement d'un contractuel sur un an pour développer une action sur les financements privés : groupe de fondations, réflexion sur un fond de dotation, mécénat, compensation.

Répartition des effectifs :

Statut	Effectifs au 31.12.2025	Prévision Effectifs en 2026
Titulaire	22	22
Contractuel	18	20
TOTAL	40	42

La majorité des emplois seront occupés par des titulaires. 18 emplois sur 40 seront occupés par des contractuels. Parmi ces emplois, 12 seront des contractuels sur des postes permanents recrutés du fait de l'absence de titulaires ou de l'expertise spécifique nécessaire à ces missions. L'Agence accompagne les contractuels positionnés sur des postes permanents dans une démarche d'intégration dans la fonction publique territoriale. 6 seront des contractuels sur des missions ponctuelles.

Répartition des emplois par filière :

Filières	Effectifs au 31.12.2025	Prévision effectifs en 2026
Filière administrative	15	15
Filière technique	24	26
Filière culturelle	1	1
TOTAL	40	42

Répartition des effectifs par catégorie :

Catégorie	Effectifs au 31.12.2025	Prévision effectifs en 2026
A	32	34
B	5	5
C	3	3
TOTAL	40	42

La grande majorité des postes continue à être occupée par des catégories A ce qui est une spécificité de l'Agence dont le cœur de métiers est l'ingénierie et le conseil. Les postes de catégorie B et C sont les postes support d'assistance ou de gestion.

II. Les dépenses de personnel

En matière de dépenses du personnel, les dépenses vont légèrement augmentées du fait du recrutement de 2 contractuels pour assurer les nouvelles missions. Ces dépenses intégreront une provision pour répondre à des éventuelles évolutions réglementaires en cours d'année et pour des imprévus RH (fin de 2 détachements pour mandat électif/1 disponibilité de droit).

En 2026, il est prévu les évolutions réglementaires suivantes :

→ Protection sociale complémentaire des agents : couverture du risque santé

Dès le 1^{er} janvier 2026, les employeurs publics territoriaux seront tenus de participer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire souscrites par leurs agents pour couvrir leur risque santé (dépenses liées à une maternité, une maladie ou un accident).

Cette participation devra être d'un montant minimum de 15 euros brut par mois et par agent, conformément à l'article 6 du décret n°2022-581 du 20 avril 2022.

Sont bénéficiaires les fonctionnaires, qu'ils soient titulaires ou stagiaires, ainsi que les agents contractuels de droit public ou privé.

L'ARBE a déjà procédé à sa mise en place.

→ 37,65 % : le nouveau taux de cotisation patronal CNRACL au 1^{er} janvier 2026

À compter du 1^{er} janvier 2026, le taux de cotisation patronal à la CNRACL (Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales) augmentera à nouveau de 3 points et sera porté à 37,65 % (Décret n°2025-86). Cette hausse marque une nouvelle étape dans l'adaptation du financement du régime de retraite des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers. Elle traduit également la volonté d'assurer la pérennité du système face à l'évolution démographique et à l'allongement des carrières.

Pour les employeurs publics, cette progression détiendra un impact budgétaire non négligeable, notamment sur la masse salariale des collectivités locales.

La CNRACL, qui couvre près de 2,3 millions d'actifs et 1,2 million de pensionnés, poursuit ainsi sa trajectoire d'équilibre, conformément aux orientations fixées par la loi de financement de la Sécurité sociale 2025 et aux analyses de la Caisse des dépôts.

Un détail important pourrait néanmoins permettre aux collectivités d'appréhender plus sereinement leur budget en 2026 : un amendement au PLFSS 2026 a été déposé par 4 députés afin qu'une année blanche sur la hausse des cotisations employeurs soit observée.

Prises de parole

Monsieur Hansen Eric de l'OFB félicite l'ensemble de l'équipe ARBE pour tout le travail qui a été accompli. « C'est vraiment essentiel pour nous. Ce n'est pas un hasard si on a augmenté les cotisations, c'est bien parce que nous sommes ravis du fonctionnement de l'assemblée de l'équipe. Ce n'est pas dit en l'air, c'est vraiment un sentiment de travail très bien fait, très professionnel »

Monsieur De Saint-Romain Grégoire (DREAL PACA) « je ne peux que m'associer à tous ces honneurs, à toutes ces félicitations parce que je pense exactement la même chose. Je trouve le partenariat et les relations avec l'ensemble des interlocuteurs super ».

Madame Marion Magnan « je m'associe évidemment à ce qui vient d'être dit. Je voulais vous remercier notamment pour l'Organisation de notre journée de séminaire de direction. Tous les agents présents de la direction ont apprécié cette journée organisée par l'ARBE et donc un grand merci à vous tous »

Madame Marielle Fabre : « le département du Vaucluse s'associe aux remerciements et aux félicitations pour le travail qui est engagé et votre accompagnement. Le département du Vaucluse est heureux de poursuivre avec vous. »

La Présidente et la directrice remercient vivement les membres pour leur retours positifs sur l'activité de l'Agence et leurs félicitations: « Ça nous donne plein d'énergie pour commencer 2026. On a de beaux projets ensemble. »

Madame Marion Magnan (CD04) remercie aussi l'ARBE pour l'organisation de cette journée de séminaire de la direction environnement et agriculture du Département qui a été un vrai succès. Avec un retour très positif des 40 agents présents.

Il est proposé au conseil d'administration :

- de prendre acte de la tenue du débat portant sur les orientations budgétaires 2026 à retenir pour l'ARBE.

Qui s'ABSTIENT	0
Qui est CONTRE	0
Qui est POUR	16

Approuvé à l'unanimité

➤ 2.3 – Modalités de prise en charge de tiers

Lors de la mise œuvre de ses actions (événements, accompagnement, visites, presse..), l'ARBE peut faire appel à des tiers (intervenants, animateurs, rapporteurs, journaliste...) présentant un intérêt pour l'agence. Dans ce

contexte, les personnes extérieures à la collectivité peuvent bénéficier d'une prise en charge de leurs frais de repas, d'hébergement et de déplacement dans les mêmes conditions que les agents, dès lors que ces frais sont justifiés dans le cadre de leur participation.

La prise en charge des frais est autorisée sur le fondement de la délibération et l'établissement d'une lettre d'engagement définissant les conditions d'engagement et de prise en charge des frais.

Les remboursements seront effectués sur la base de la production d'un état de frais dûment complété et signé, accompagné des pièces justificatives et d'un Relevé d'Identité Bancaire.

Le règlement interviendra au moyen d'un mandat administratif dans un délai de 30 jours à réception du dossier complet.

Il est proposé au conseil d'administration :

- D'autoriser la prise en charge des frais de tiers participant à des actions organisées par l'ARBE et présentant un intérêt pour l'ARBE
- D'autoriser la Directrice à signer les lettres d'engagement et les états de frais des intervenants.

Qui s'ABSTIENT	0
Qui est CONTRE	0
Qui est POUR	16

Approuvé à l'unanimité

3. ECHANGES

Calendrier 2026 des conseils d'administration :

- Vendredi 23 janvier 2026
- Juin 2026
- Décembre 2026

Actualités des membres – tour de table

Magali Goliard , LPO: La LPO organise en 2026 son **Congrès national LPO du 18 au 21 juin** à Marseille au Palis du Pharo. Nous sommes entrain de travailler sur le programme. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour cet évènement.

Clôture :

Félicitations générales pour l'année écoulée. Rendez vous le 23 janvier 2026 pour le vote du budget

Fin 11h40